

Présentation de la communauté française

1/ Nombre d'inscrits :

Au 1^{er} janvier 2020, **34.967 concitoyens** étaient inscrits au registre, soit une baisse de 3,70% sur un an. Cette baisse est générale aux Etats-Unis et elle a débuté en 2018 (-4% à l'échelle du pays). Cette tendance peut s'expliquer par les facteurs suivants :

- l'évolution du nombre d'inscrits dépend étroitement des échéances électorales. La plus forte augmentation depuis 10 ans a été constatée en 2016, année précédant l'élection présidentielle qui a vu une mobilisation sans précédent de nos concitoyens établis à l'étranger (pour rappel, il fallait être inscrit sur la liste électorale avant le 31 décembre 2016 pour participer au scrutin), notamment de la part de nombreux jeunes, professionnels ou étudiants. Or, cette population, souvent titulaire de visas pour les Etats-Unis valides de 1 à 3 ans, ne s'inscrit généralement pas au registre. La baisse du nombre des inscrits au registre en 2018 et 2019 s'explique alors par le fait qu'à l'issue de leur séjour aux Etats-Unis, ces jeunes se sont radiés du registre et que leurs successeurs, en l'absence d'échéances électorales importantes, ne se sont pas inscrits. On constate ainsi que depuis 2017 que le nombre de radiations est supérieur au nombre d'inscriptions.
- ➤ la dématérialisation de l'inscription consulaire a fluidifié les mouvements sur le registre. La possibilité pour l'usager de fixer une durée d'inscription plus courte que les 5 ans par défaut est à ce titre un véritable progrès et a probablement facilité l'inscription des jeunes en 2016.
- ➤ la mise en place du répertoire électoral unique au ler janvier dernier a renforcé cette fluidité. La fin de la double inscription sur une liste électorale consulaire et sur une liste communale, conjuguée à l'impossibilité pour le consulat de radier un électeur de sa liste électorale (cet électeur ne peut être radié qu'en s'inscrivant sur une autre liste consulaire ou communale), a incité les usagers à se radier du registre rapidement après le départ de notre circonscription.

La baisse du nombre des inscrits ne signifie pas nécessairement une baisse du nombre de Français dans notre circonscription. Elle résulte plutôt d'une meilleure mise à jour du registre effectuée par usagers euxmêmes en fonction des échéances électorales. Pour preuve, alors que les inscriptions au registre ont baissé, le nombre d'électeurs sur la liste électorale de New York a augmenté de 3,75% en 2019. Il est fort probable que le nombre d'inscrits reparte à la hausse en 2021 dans la perspective des élections présidentielles et législatives de 2022.

Le nombre de Français résidant dans la région mais non-inscrits au consulat reste estimé à 50.000. Il peut s'agir de personnes établies de longue date aux Etats-Unis et dont le lien avec la France s'est distendu, de jeunes, étudiants ou professionnels, qui ne voient pas l'intérêt de s'inscrire ou de doubles-nationaux qu'il est difficile de dénombrer car beaucoup de couples franco-américains ne sollicitent pas systématiquement la transcription sur les registres de l'état civil français des actes de naissance de leurs enfants nés aux USA.

Sur les **65.7 millions de touristes** ayant visité New York en 2018 (les chiffres pour 2019 ne sont pas encore connus), **807.000 étaient français** (+5.20% par rapport à 2017). La France arrive au 5ème rang derrière

le Royaume-Uni, la Chine, le Canada et le Brésil, soit 1,2% du total des visiteurs (étrangers + américains) et 5,9% du total des visiteurs étrangers (13,5 millions).

2/ Répartition géographique

La circonscription comprend les Etats de New York (dont la partie nord est frontalière du Canada), du Connecticut, du New Jersey et des Bermudes.

Près de 62% des inscrits au registre résident dans la ville de New York, dont 12,847 à Manhattan et 5.645 à Brooklyn, et 81% résident dans l'agglomération new yorkaise qui inclut le nord du New Jersey (3.827) Westchester County (3.073). Le reste se répartit par ordre décroissant entre le Connecticut (2.086), Long Island (1.026), l'ouest de l'état de New York (901), sa partie est (626) et les Bermudes (139).

3/ Catégories socio professionnelles :

Les **cadres et professions intellectuelles ou libérales** représentent 35% des Français inscrits au registre suivis par les employés et professions intermédiaires (21%). Les commerçants et chefs d'entreprise en représentent 5%. Près de 40% des personnes ont déclaré lors de leur inscription ne pas exercer d'activité professionnelle. Les retraités représentent moins de 3% des inscrits.

La circonscription se caractérise ainsi par une population relativement jeune, active et diplômée. Etant donné le nombre de professionnels expatriés, le turn over est élevé, près de 8% par an (en 2019, 2.684 inscriptions pour 2.797 radiations).

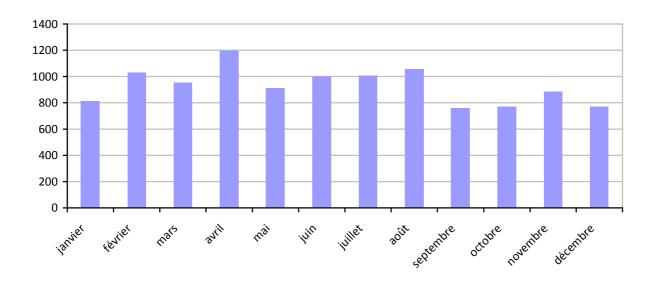


03. Bilan statistique du service de l'administration des Français

(entre parenthèses et en italiques l'évolution par rapport à 2018)

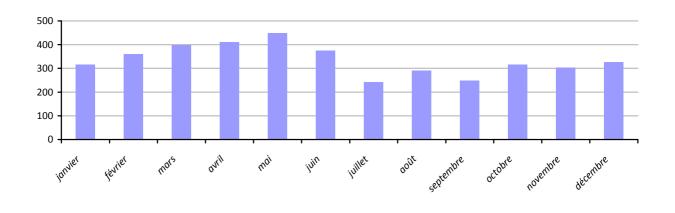
1/ Visiteurs:

En 2019, **12.552 personnes ont été reçues à la chancellerie consulaire** (-6%) soit une moyenne mensuelle de 1.046 avec un maximum de 1.187 en avril et un minimum de 759 en septembre. Cette baisse s'explique par la suppression du notariat consulaire au 1^{er} janvier dernier et la fin de la délivrance des certificats de vie à partir d'avril 2019. Près de 75% des visites concernaient les délivrances et retraits des passeports et cartes nationales d'identité.



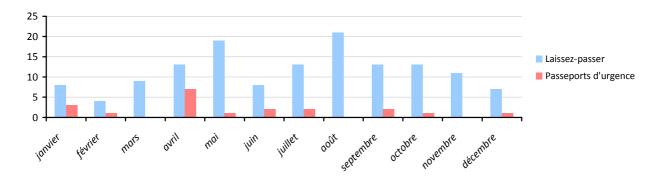
2/ Passeports biométriques :

4.030 demandes de passeports biométriques ont été instruites en 2019 (-4,95%). La moyenne mensuelle est de 335 avec un maximum de 448 en mai et un minimum de 242 en juillet. **La tendance à la baisse des délivrances de passeports se poursuit** (elle était de 9,05% entre 2018 et 2017) et elle est constatée à l'échelle du pays, effet probable de la mise en circulation en 2008 des passeports biométriques exigés par les autorités américaines. Un passeport étant valable 10 ans (5 ans pour les mineurs), nos concitoyens résidant aux Etats-Unis ont dû les renouveler avant 2018.



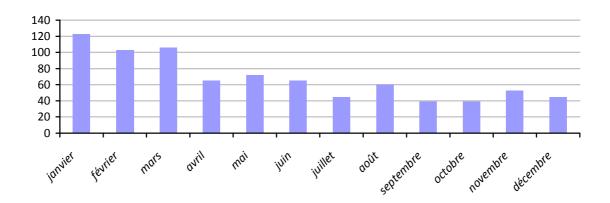
3/ Passeports d'urgence et laissez-passer :

20 passeports d'urgence ont été délivrés (-42%), soit moins de 2 par mois avec un maximum de 7 en avril et aucun en mars, août et novembre. 139 laissez-passer ont été délivrés (+17,79%) soit une moyenne mensuelle de 11 avec un maximum de 19 en mai et un minimum de 4 en février. Cette forte diminution des délivrances des titres de voyage d'urgence résulte du délai extrêmement rapide d'obtention des passeports à New York (qui a encore baissé cette année, passant de 7 à 5 jours en moyenne), qui permet de répondre fréquemment aux situations d'urgence. Le nombre de laissez-passer délivrés est très faible si on le rapporte aux 820.000 touristes français ayant visité New York en 2019 (chiffre estimé, les statistiques de l'office du tourisme new yorkais seront publiés en mars).



4/ Cartes nationales d'identité :

815 demandes de CNIS ont été délivrées en 2019 (-2,86%) pour une moyenne mensuelle de 68 avec un maximum de 123 en janvier et un minimum de 45 en juillet et décembre. Cette baisse fait suite à une forte progression l'an passé qui s'expliquait par la nouvelle procédure dématérialisée mise en place en septembre 2017 facilitant l'obtention d'une CNIS et permettant de saisir simultanément une demande de passeport et de CNIS avec un délai de délivrance également fortement réduit.



5/ Actes divers:

Le poste n'est plus compétent en matière de notariat depuis le 1^{er} janvier 2019 mais il reste habilité à légaliser des documents. **716 documents ont ainsi été légalisés l'an passé**. Nous avons également délivré 73 attestations de changement de résidence pour nos compatriotes rentant en France et 31 demandes de remboursement de TVA pour les ressortissants américains n'ayant pu faire viser leur bordereau à la sortie du territoire français pour des raisons tenant exclusivement à l'organisation du service des douanes (absence, interruption momentanée, dysfonctionnement de l'application PABLO).

6/ Inscriptions au registre :

34.569 Français étaient inscrits au registre au 31 décembre 2019 contre **36.325** un an plus tôt (-4,83%). Cette baisse est générale aux Etats-Unis, probablement liée à l'élection présidentielle de 2017 qui a fortement mobilisée nos concitoyens qui, pour participer au scrutin, devaient être inscrits sur la liste électorale avant le 31 décembre 2016. On constate ainsi depuis 2017 que le nombre annuel de radiations est supérieur au nombre d'inscriptions. Entre 2015 et 2019, le nombre d'inscrits à New York a néanmoins augmenté de 6%, soit 1.40% par an.

7/ Liste électorale consulaire :

Au 1^{er} janvier 2020, **28.191** électeurs figuraient sur la liste électorale de New York (+3,75%). La mise en place du répertoire électoral unique au 1^{er} janvier dernier a permis de fluidifier les mouvements sur les listes électorales communales et consulaires. A souligner également qu'en application de l'obligation légale d'être inscrit sur une liste électorale, un électeur ne peut être radié d'une liste qu'à condition de s'inscrire sur une autre. Ainsi, un électeur qui se radie du registre des Français établis hors de France restera inscrit sur la liste électorale de son consulat tant qu'il ne sera pas inscrit sur une autre liste, communale ou consulaire. Dans la perspective des élections des conseillers consulaires de mai prochain, le poste a effectué comme tous les ans un important travail de mise à jour des coordonnées des électeurs (adresses postale et électronique, numéros de téléphone).

8/ Visas :

Le consulat à Washington est désormais seul compétent pour délivrer des visas aux Etats-Unis. A titre d'information, il a délivré en 2019 **58.922 visas et en a refusé 3.224**. Nous restons cependant très sollicités en la matière : 3 appels téléphoniques sur 10 portent sur les questions de visas et nous recevons toutes les semaines plusieurs demandes d'intervention.



04. Amélioration des services aux usagers

Le consulat s'est engagé depuis 2017 dans une démarche d'amélioration de la qualité des services rendus à nos concitoyens. Dans un premier temps, l'élaboration du référentiel Marianne a permis d'identifier 40 mesures concrètes, dont 7 seulement n'ont pu être mises en place. La mesure la plus emblématique fut **l'ouverture de nos bureaux le jeudi soir de 17h30 à 19h30** permettant aux usagers de retirer leur passeport et/ou leur carte d'identité en dehors des horaires habituels d'ouverture des services. Initialement mise en place à titre d'expérimentation, cette ouverture à des horaires décalés est maintenant pérenne à New York. D'autres consulats ont suivi la voie et une deuxième phase d'expérimentation dans les vingt postes les plus importants du réseau consulaire mondial a débuté.

Cette volonté d'amélioration a été renforcée par l'engagement présidentiel « Administration Publique 2022 » visant une amélioration permanente du service public, et par la loi pour un État au service d'une société de confiance (ESSOC). Votée en août 2018, elle vise à transformer l'action des services publics en s'adossant à 2 piliers (*faire confiance et faire simple*) et fait le pari d'une relation de confiance entre les usagers et les services administratifs. L'objectif est de passer d'une logique de contrôle a priori à une approche basée davantage sur la confiance et la prévention de l'erreur.

Afin d'identifier les pistes d'améliorations possibles dans nos services, nous évaluons régulièrement le niveau de satisfaction de notre public. Nous avons ainsi conduit **trois enquêtes en fins d'années 2017, 2018 et 2019** auprès d'un échantillon d'environ 150 personnes à chaque fois. **Le taux de satisfaction est très élevé (+ de 85%)** mais il est instructif de le comparer avec **l'enquête réalisée par la Direction des Français à l'étranger en novembre 2019** dans l'ensemble du réseau. Les résultats publiés ne concernent que les usagers ayant eu un contact depuis moins de 2 ans avec leur consulat. Pour New York, l'échantillon est de 1130 réponses. On peut en retirer les enseignements suivants :

- ➤ Par rapport à l'ensemble du réseau, nous faisons mieux dans 6 domaines : service globalement très bon, accueil du public très satisfaisant, traitement du dossier efficace, site internet clair et précis, heures de rendez-vous respectées, délai d'attente pour joindre le consulat par téléphone satisfaisant ;
- ➤ En revanche, nous faisons moins bien dans 3 domaines : délais et contenus des réponses aux courriels insatisfaisants, horaires d'ouverture des bureaux insuffisants, délais de prise de rendezvous trop longs.

Nos efforts doivent donc porter sur l'amélioration de la réponse par courriel et des délais de prise de rendez-vous. Quant aux horaires d'ouverture, le résultat est à relativiser puisque les usagers avaient eu contact avec nos services à partir de novembre 2017, soit avant la mise en place de l'ouverture des bureaux le jeudi soir.

Au niveau du réseau consulaire mondial, le résultat est très encourageant, 83 % des usagers qui se sont exprimés étant satisfaits des services de leur consulat, et il renforce la nécessité des grands projets en cours en matière d'administration consulaire : un centre mondial d'accueil consulaire permettant une réponse téléphonique J7-H24, le registre d'état civil électronique et le vote par internet.

.



05. Elections

I. Bilan des élections européennes

Avec un **taux de participation de 17,46%, soit le double du taux en 2014**, le scrutin du 25 mai dernier a été un succès à New York. La répartition sur 8 bureaux de vote des 27.170 électeurs inscrits sur la liste électorale s'est révélée pertinente : 4 bureaux à Manhattan (Harlem, Gramercy et 2 au consulat), Brooklyn, Mamaroneck, Jersey City et Princeton.

L'ensemble du personnel du consulat a été mobilisé et plus de 90 bénévoles ont répondu à l'appel, ce qui a permis un bon déroulement des opérations de vote. Par ailleurs, **521 procurations** ont été établies, dont 214 pour la France. Ce bilan positif a été facilité par le travail de mise à jour de la liste électorale effectué dès l'automne 2018.

II. Echéances électorales en 2020

Auront lieu en 2020 les élections suivantes :

- 1. Les élections municipales en France les 15 et 22 mars. De nombreux Français résidant dans notre circonscription sont inscrits sur une liste communale et pourront donc voter par procuration. La procuration doit être impérativement signée devant un agent consulaire ou un consul honoraire habilité et transmise par courriel par le consulat à la commune concernée. A ce jour, nous avons établi 10 procurations. Le taux de participation aux municipales étant traditionnellement élevé (le second derrière les présidentielles), nous anticipons une forte demande à partir de mi- février.
- 2. Les élections des conseillers des Français de l'étranger le 16 mai. A New York, 5 conseillers et 2 délégués sont à élire (l'unique rôle de ces délégués est de faire partie du collège électoral pour l'élection des sénateurs des Français de l'étranger). Le mode d'élection est le scrutin de liste à un tour à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne. Pour y participer, il faudra être inscrit sur la liste électorale consulaire au plus tard le vendredi 10 avril 2020. L'arrêt de la liste électorale sera effectué par la commission de contrôle de New York qui se réunira entre les 22 et 25 avril 2020 inclus. Les modalités de vote sont le vote par internet, à l'urne ou par procuration. Le vote par internet sera ouvert du 8 mai à midi (heure de Paris) au 13 mai à midi (heure de Paris). Pour le vote à l'urne, deux bureaux seront ouverts au consulat, site unique de vote. Les candidatures doivent être déposées auprès du consulat entre le 2 mars et le 7 mars. Afin de faciliter le vote électronique, qui nécessite une adresse électronique et un numéro

de téléphone portable, le poste a effectué un important travail durant les trois derniers mois auprès des inscrits sur la LEC qui n'en disposaient pas. Au total, 6.411, soit 23% des inscrits, étaient dans cette situation. Nous avons complété 770 dossiers et poursuivons nos efforts mais nous constatons que très souvent les personnes âgées (+de 80 ans), qui représentent 6% des électeurs, n'ont ni téléphone portable ni courriel.

- 3. Les élections des conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger le 13 juin. Les 90 membres de l'AFE sont élus par les conseillers des Français de l'Etranger dans 15 circonscriptions. Aux Etats-Unis, qui forment une circonscription, les 37 conseillers élus le 16 mai éliront en leur sein 7 conseillers à l'AFE. Le mode de scrutin est le même que pour les élections des conseillers des Français de l'étranger. Le consulat à New York est chef-lieu de la circonscription et, à ce titre, ouvrira un bureau de vote le 13 juin de 10h à 12h. Il est aussi possible aux conseillers des Français de l'Etranger de voter par anticipation et remise en mains propres auprès d'un autre consulat aux Etats-Unis le vendredi 5 juin de 10h00 à 12h00. Ils peuvent également voter par procuration. Les candidatures devront être déposées entre le 22 mai et 29 mai auprès de nos services.
- 4. Un second referendum sur l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie aura lieu le 6 septembre. Les conditions pour voter par procuration sont plus strictes que pour les autres scrutins et un formulaire spécial a été imprimé à cet effet. Nous avions établi une procuration lors du 1er référendum en 2018.
- 5. Des élections sénatoriales auront lieu en septembre (date non fixée à ce stade). Les sièges des 6 sénateurs des Français de l'étranger élus en 2014 sont en jeu. Le collège électoral sera constitué par les conseillers et délégués élus le 16 mai, et des 11 députés et 12 sénateurs des Français de l'étranger.



06. Bourses et action sociale

1 - Bourses scolaires

➤ Bilan de la campagne 2019/2020

La campagne de bourses scolaires 2019/2020 a été marquée par de **fortes hausses de tarifs** scolaires qui se poursuivent depuis plusieurs années (4,47% en moyenne). Les reliquats pour les familles, après plafonnement, sont particulièrement élevés au Lycée Français de New York (9 086\$) et à l'International School of Brooklyn (11 000 \$ en moyenne).

	LFNY	FASNY	LK	FAA	EINY	FASP	ISB	UNIS
Budget 2019/2020 en S	6 1 416 876,06	503 761,02	311 121,63	309 073,73	381 472,42	139 218,61	107 600,2 5	33 660
Nombre de boursiers	57	27	13	22	13	10	6	1
Dont 100%	30	13	8	11	12	4	2	1
Demi-pensions	15	14	9	13	8	0	2	1
Coût moyen pa boursier	r 24 857,5 N-1 : 21 085	18 657,8 N-1 : 18 734	23 932,4 N-1 : 22 796	14 048,8 N-1 : 13 247	29 344 N-1 : 27 843	13 821,9 N-1 : 8.591	17 933 N-1 : 14.879	33 660 N-1 : 33.317

Alors que la demande est en diminution, le coût moyen par boursier et le budget global continuent d'augmenter.

	2019/2020	2018/2019	2017/2018	
Budget (en \$)	3 257 842	3 131 469	3 157 013	
Nombre de boursiers	149	164	174	
Dont 100%	87	71	70	
Demi-pensions	62	70	87	
Coût moyen par boursier (en \$)	21 864	18 856	18 144	

- ➤ Premiers éléments sur la campagne 2020/2021
- Enveloppe de référence : 2 411 785\$ \$, en baisse par rapport à la campagne 2019/2020 (2 906 846,41\$)
- Indice du coût de la vie : 139 (134 en 2019).
- Taux de change : 0.896 pour l'ensemble des conversions (0,86 en 2019).
- Date limite de dépôt des demandes : 28 février 2020
- Déplacements programmés dans les écoles : FAA (Jersey city et New Milford), FASP, FASNY, ISB

2 - Action sociale

Le budget du conseil consulaire pour la protection et l'action sociale (CCPAS) de 2019 s'élève à **253 262**€ (234 405,7€ dépensés en 2018 et 222 309,30€ en 2017) pour **54 bénéficiaires**, répartis comme suit :

- o 6 allocations de solidarité (8 en 2018)
- o 19 allocations adultes handicapées (15 en 2018)
- o 28 allocations enfants handicapés (30 en 2018)
- o 1 secours mensuel spécifique enfant (idem 2018)
- o 3 aides exceptionnelles et 2 secours occasionnels

Quatre enfants bénéficiaires de l'allocation enfant handicapé sont passés à l'allocation adulte handicapé dans le courant de l'année. Le taux de base a été relevé de 789€ à 819€ en 2019.

Les dépenses ont été réparties comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

NATURE DE LA DÉPENSE	Nombre allocataires/ bénéficiaires	Montant Dépenses (en EUROS)	
Allocations de solidarité (AS)	6	37 389,60 €	
Allocations à durée déterminée (ADD)	0	0€	
Secours mensuels spécifiques enfants (SMSE)	1	3 600,00 €	
Allocations adultes handicapés (AAH)	19	104 439,26 €	
Allocations enfants handicapés (AEH)	28	99 754,80 €	
TOTAL ALLOCATIONS et SMSE	54	211 532,66 €	
Secours occasionnels (SO)	3	493,08€	
Aides exceptionnelles (AEX)	5	844,88€	
TOTAL AIDES PONCTUELLES	5	1 337.96 €	

Les allocations enfant handicapé (AEH) représentent une part très importante des attributions à New York alors que le revenu des familles est généralement élevé. Le taux de l'AEH est le plus élevé du réseau américain (199€), malgré un gel du montant de l'allocation depuis trois ans. Le reliquat de crédit

restant en fin d'année a permis d'attribuer des aides exceptionnelles à 3 détenus et un secours occasionnel à deux familles en grande précarité (mères célibataires).

3 - Rapatriements

Le consulat est intervenu dans **4 dossiers de rapatriement** en 2019.

4 – Décès

45 décès ont été suivis au cours de l'année 2019 pour des transports de corps ou de cendres (formalités gratuites depuis mars 2016). Ce poste déplore le manque de notification des autorités locales lorsqu'elles ont connaissance d'un décès qui touche un ressortissant français. Ce sont généralement les familles en France qui informent ce poste.

5 – Autres domaines d'intervention

- assistance consulaire à nos ressortissants détenus : 9 détenus actuellement, dont trois incarcérés cette année (manque de notification de la part des autorités américaines à déplorer).
- rôle d'intermédiaire et d'orientation avec les services locaux, les avocats/médecins, les caisses de retraite, les proches... pour tous types de situation, bénignes ou plus délicates ;
- rôle d'information générale sur la retraite et la protection sociale, sur la nouvelle procédure pour les certificats de vie, sur l'accès à la carte vitale pour les retraités français.
- Visites à domicile, enquêtes sociales et évaluations de ressources sur demandes d'administrations françaises (procédures d'adoptions, obligations alimentaires, bourses universitaires)

6 - Entraide française

L'Entraide française est l'une des trois OLES des Etats-Unis soutenues par le Département (1 à LA, 1 à SF). Leur gala annuel est l'occasion de lever des sommes importantes. L'association a continué d'apporter son aide à des publics variés : personnes isolées (visites à domicile, aides), aides à la rentrée scolaire pour enfants de familles modestes, aides ponctuelles, aide annuelle aux détenus, familles monoparentales en difficulté, accompagnement de personnes âgées, personnes en difficulté ne souhaitant pas être rapatriées, bourses jeunes talents, etc.

Evolution de la Subvention :

2015 : 5676 € : 3 000 € du Département + 2 676 € par redéploiement de crédits

2016 : 5 000 € : 2363 € par redéploiement de crédits + 2637 € du Département.

2017 : 485 € par redéploiement de crédits

2018 : 500 € de subvention annuelle du Département et 9 500 € dans le cadre de l'appel à projets STAFE.

2019 : 500€ de subvention annuelle du Département. Le projet STAFE n'a pas été retenu par la

Commission consultative nationale.





07. Le soutien aux Associations Françaises (STAFE)

Le STAFE permet l'attribution de subventions aux associations porteuses de projets dont l'objet est de nature éducative, caritative, culturelle ou d'insertion socio-économique.

En 2019, le conseil consulaire a présélectionné parmi les 8 projets reçus les 6 suivants, pour un montant total de 83 977€ :

-

- Entraide française: Fête de la guitare classique à New York au printemps 2020, 11 000 €
- BZH : Fête de la Bretagne 2020, 13 000 €
- Ballet des Amériques Première du Ballet à Manhattan 11 000 €
- Moliere in the park Edition 2020 20 000 €
- French Institute Alliance Française Young Audience Program 15 000 €
- Ecole Mandala Soirées Café et cours de langue et de civilisation française 13 977 €

Néanmoins, seuls quatre de ces projets ont reçu la subvention à la suite de la Commission consultative nationale pour un montant total de 42 477€.

Suite au succès rencontré par la deuxième campagne du STAFE (le total des demandes de subventions sollicitées en 2019 était en augmentation de près d'un million d'euros), le Département se prépare à lancer la troisième campagne du dispositif ayant pris la suite de la réserve parlementaire.

Toujours doté de deux millions d'euros, le fonds de soutien au tissu associatif des Français à l'étranger subventionne des projets innovants qui bénéficient aux Français à l'étranger, portés par des associations de droit local ou de droit français (loi 1901) lorsque l'association ou sa structure locale n'exerce aucune activité en France et que le consulat peut en attester.

Les critères d'éligibilité restent inchangés

Comme l'an passé, les associations pourront solliciter au titre du projet une subvention allant jusqu'à 20 000€. Dans un souci accru de transparence, les associations ayant obtenu une subvention au titre du STAFE en 2019 et souhaitant déposer une nouvelle demande en 2020 devront impérativement fournir un compte rendu technique et financier d'utilisation de la subvention 2019 pour que leur nouvelle demande puisse être prise en compte.

Les améliorations pour 2020

Le formulaire de demande de subvention a été simplifié. Une attention particulière sera portée cette année sur le budget prévisionnel du projet et l'utilisation prévue des fonds : en effet le STAFE ayant vocation à financer un projet particulier, et non les frais de fonctionnement courant de la structure, les associations devront veiller à bien marquer la distinction entre les frais inhérents au projet et les frais de gestion habituels. Les postes veilleront à privilégier les projets portés par des petites structures pour lesquelles le soutien financier du STAFE aurait un impact positif significatif plutôt que des projets portés par des structures plus traditionnelles déjà financièrement bien établies.

La subvention du Département ne devra pas être la seule source de financement du projet. Un seuil maximum est fixé à 50%. De manière exceptionnelle, ce taux est plafonné à 80% pour les petites associations dont le budget global n'excède pas 10 000 euros et qui sollicitent une subvention inférieure à 2 000 € au titre du projet.

Enfin, même si le poste estime qu'aucun des projets reçus n'est recevable, et à l'exception du cas où aucun projet n'aurait été déposé, les conseillers consulaires devront être consultés, au moins par voie dématérialisée.

Calendrier de la campagne 2020

20 janvier – 4 mai : lancement d'appel à projet en ligne et retrait des dossiers auprès des postes

4 mai : date limite de retrait des dossiers par les associations

11 mai : date limite de réception des dossiers par les postes

12 mai – 26 juin : examen des projets par les postes et tenue d'un conseil consulaire spécifique

26 juin : date limite de retour des dossiers retenus à l'administration centrale (FAE/SFE/MASAS)

Octobre : tenue de la commission consultative du STAFE à Paris (en marge de la session de l'AFE)



08. Permanences d'information du public accueillies au sein du Consulat

Afin de contribuer à une meilleure information de la communauté française sur des questions liées à la vie à New York, le Consulat a accueilli en 2019 de nombreuses permanences tenues par des professionnels et acteurs associatifs.

1/ Conseils juridiques

- Poursuite de la permanence mensuelle en droit de l'immigration proposée par Me BONNEFIL

Un vendredi après-midi chaque mois Me BONNEFIL propose à la communauté française des entretiens individuels de 15 à 20mn pour des premiers conseils juridiques à titre gracieux. 10 à 20 personnes (orientées par le service social ou se manifestant directement en ayant pris connaissance de cette possibilité via notre site et nos réseaux sociaux) sont ainsi reçues chaque mois.

Les rendez-vous sont pris auprès de l'accueil téléphonique du Consulat ou par courriel à l'adresse générique de l'accueil.

- Permanence mensuelle en droit de la famille et successions par Me CARVALLO et Me PLACAIS

Une demi-journée par mois, des avocates francophones proposent à la communauté française des entretiens individuels de 15 à 20mn pour des premiers conseils juridiques à titre gracieux. Une quinzaine de personnes (orientées par le service social ou se manifestant directement en ayant pris connaissance de cette possibilité via notre site et nos réseaux sociaux) est ainsi reçue chaque mois. La permanence est assurée par Me CARVALLO et Me PLACAIS. Les rendez-vous sont pris auprès de l'accueil téléphonique du Consulat ou par courriel à l'adresse générique de l'accueil.

- Conférences juridiques en soirée (format 18h30-20h) – gratuites, sur inscription

Le 9 octobre 2019 : Questions successorales aux Etats-Unis, en France et sur le plan international (fiscalité, testaments, liquidation de succession) et bilan des récents changements sur les visas américains (visa investisseurs) – intervenants Pierre BONNEFIL, Richard ORTOLI, François BURNEAU. Une quarantaine de personnes étaient présentes.

2/ Acteurs associatifs

- Permanence hebdomadaire d'Accueil New York

Chaque jeudi matin, l'association reçoit dans un bureau dédié nos compatriotes nouvellement installés dans la région. L'accès est libre sans rendez-vous.

3/ Administrations

- Permanence individuelle de la Caisse nationale de l'Assurance Vieillesse (CNAV)

Du 13 au 17 mai 2019, deux référentes de la CNAV ont pu rencontrer, sur rendez-vous au Consulat, des usagers en entretien individuel afin de répondre aux questions sur leur dossier particulier respectif. Au total, 56 personnes ont pu bénéficier de cette permanence.

- Conférence sur l'assurance vieillesse

Le 15 mai 2019, la CNAV et la CFE ont tenu une conférence sur les questions de retraites -36 participants.